Cahier Radical

Cercle Jean Zay de Brest Métropolitain

Réflexions et débats de la fédération du Finistère du Parti radical de gauche

cahier N°01 - année 2014

Jean Zay, Ministre Radical,
assassiné par la Milice de Vichy.

Publication du PRG29
291, Route de Penguelen
29800 Landerneau
Directeur publication :
Christiane Migot
Comité de rédaction :
JP Bernard - rédacteur en chef
Céline soulès - Histoire & Europe
David Enderlé - Géo-politique
Guillaume Castel - Politique & Justice
Romain gaillard - Société & Santé
Claudio Pirrone- Economie & territoires

Sur le Web :
http://cercleradicaljeanzay-brestmetropolitain.over-blog.com/
http://radicalisme-finisterien.over-blog.com/#
https://www.facebook.com/prg.finistere?sk=wall

Forum Républicain

Ce Cahier Radical proposé par le Parti Radical de Gauche du Finistère reprend une partie des travaux d'analyses et de réflexions engagés par les militants radicaux rassemblés au sein du «Cercle Jean Zay – de Brest Métropolitain» depuis sa création cette année.

Ces travaux s'appuient également sur les interrogations avancées par le Parti Radical de Gauche au niveau national à l'occasion de la préparation du **Forum Républicain qui se tiendra à la mi-octobre (17/18/19) de cette année à Paris.**

Les Membres du Cercle Jean Zay, citoyens engagés au côté de Christiane Migot, Présidente de la Fédération Radicale de Gauche du Finistère (*élue au Conseil Municipal de Brest*), ont voulu témoigner : de leur vécu parmi la population qu'ils côtoient, de leur appréciation de la situation qu'ils vivent au sein de la société française d'aujourd'hui.

Pour ce faire, il apparaissait naturel aux militants de poser la question de la situation politique d'aujourd'hui et pour cela examiner le bilan de François Hollande à mi-mandat en adoptant une certaine distance pour rester objectif, traduire le ressenti, rapporter ce qui se dit dans la population qu'ils fréquentent. Prendre en compte ce qui ne fonctionne pas dans notre pays et dans nos institutions, ce qui fonctionne aussi. Ainsi les analyses conduites collectivement sont-elles plus construites et peuvent déboucher, à termes, sur des réflexions et propositions concrètes pour notre société.

Il s'agissait d'être le plus pragmatique et réaliste possible.

Jean-Pierre Bernard
Responsable du Cercle Jean Zay-Brest Métropolitain

Un bilan présidentiel, à mi-mandat, contrasté.

Lors de l'élection présidentielle de 2012, l'héritage laissé par la droite est lourd, très lourd, socialement, sur le plan économique et sur le plan de l'éthique politique. La catastrophe économique mondiale de 2008 (*voire d'avant*) ne pouvait qu'être une complication supplémentaire pour le nouveau gouvernement de Gauche, il importe de rappeler ce fait historique.

Le Chaos en héritage.

Quelle est la situation antérieure à l'arrivée de François Hollande au pouvoir ? La crise économique s'amplifie en France et en Europe et dans le monde également. C'est le plus visible. Un clivage fort explose au sein des économistes de tous bords. Il apparaît que le petit monde « néo-libéral » à conduit le Monde à la catastrophe et la pensée néo-libérale-conservatrice ne convainc plus grand monde. Bien entendu il n'en va pas de même pour ses tenants qui s'accrochent par tous les moyens et artifices pour maintenir profits et privilèges. Le monde de la Finance ([1]) est un acteur essentiel de ce chaos. En particulier il assèche les capacités financières des états au plus mauvais moment, les banques sont renflouées par les états - par les citoyens donc … En France la gestion calamiteuse du couple Sarkozy-Fillon et de la droite UMP génère un déficit record plus important que prévu que vont découvrir François Hollande et son gouvernement. A cela vient s'ajouter le rôle ambiguë des institutions internationales, le FMI et la Commission Européenne qui vont imposer avec l'aide des agences de notation et du monde de la Finance un processus d'austérité, prétendument vertueux qui enclenchera une spirale de déflation difficile à contenir et une atonie de l'économie européenne.
Politiquement, la montée du Front National se nourrit des attitudes, des déclarations de Sarkozy faisant siennes les logiques barbares de son âme damnée P. Buisson. Mais pas seulement, en effet l'augmentation continue du chômage des jeunes, qui s'étend aux séniors génère une profonde inquiétude au sein de la population toutes générations confondues. Le chiffon rouge de l'immigration, bouc émissaire du FN, agité en permanence comme outil d'intoxication souvent relayé par la droite UMP (*à travers un débat inutile sur la nationalité*) et par les médias surtout TV, amorce insidieusement la perte de croyance dans la politique. Cela ouvre la voie à une nouvelle forme du populisme. De plus, on constate une accélération du phénomène de « pipolisation » démarré sous Sarkozy qui désormais s'étend largement au sein de la classe politique. Ce phénomène, pas aussi marginal qu'on pourrait le penser, ulcère les français, tout en les régalant. Un paradoxe qui dessert la classe politique et nourrit l'exaspération des citoyens.

L'arrivée au Pouvoir.

L'élection de François Hollande s'appuie aussi sur le rejet de N. Sarkozy. C'est donc une victoire un peu molle du candidat de l'alliance « PS-Verts-PRG » à laquelle on assiste malgré une forte espérance créée par les anaphores du candidat François Hollande : « Moi, Président… ».

Dès l'élection on perçoit une réaction de la droite, virulente et agressive. Des processus de manipulation de la population par la droite et l'extrême droite sont activés. Cela est confirmé par la multiplication des rubriques « Désintox » de quelques organes de presse (*Le Monde, Libération, Médiapart.*). Ces manipulations sont souvent relayées (*volontairement ou non, sachant tout de même que la majorité des médias sont aux mains de patrons de droite*) par une partie des médias (*souvent les médias audio-visuels*). Ceux-ci sont d'ailleurs remis en cause par une partie de la profession (Cf. *par exemple : « Vous les Médias » de Jean-François Kahn).*
Au gouvernement : le bal des égos démarre immédiatement. La composition du gouvernement s'est jouée, on peut le comprendre, dans un jeu « subtil » de

(1) Il faut entendre : Banques, agences de notation, fonds de pension, pays favorisant l'exil et la fraude fiscal et dans une certaine mesure les banques centrales et le FMI.

« répartitions d'équilibres » entre les composantes du PS et de l'alliance majoritaire ; mais largement au détriment du PRG. Certaines nominations apparaissent comme une distribution de prébendes. Le « savonnage » de la situation politique contre JM Ayrault est déclenché et entretenu de l'intérieur même du PS et par des ministres de son gouvernement.

Ensuite, le choix trop rapide de l'austérité s'avère un facteur de retrait de l'adhésion du peuple de gauche. C'est aussi perçu comme une trahison (*Ce terme reviendra souvent dans la campagne des élections municipales*) des engagements de François Hollande vis à vis du peuple. Il s'avèrera être un assez mauvais choix, peu efficace pour dynamiser le pays, après avoir été mal ou pas expliqué aux citoyens.

Le rôle des écologistes et alliés Radicaux de Gauche ne paraît pas avoir été réellement défini et ils n'ont pas vraiment été intégrés dans un processus majoritaire cadré. Il n'est pas sûr que le PS ait prévu initialement un rôle pour les « alliés ». Si cela avait été le cas, les rôles politiques auraient été différents, les comportements auraient été différents. Ainsi, peut on se poser la question : où est le sens politique pour une législature qui doit se mettre en marche ?

Le Quinquennat tangue.

Les cacophonies au sein du gouvernement par manque de solidarité gouvernementale, visées personnelles débridées de certains, problème de manque de fermeté, voire de charisme, prêtés au Premier Ministre et au Président de la République plombent l'ambiance ; créant ainsi une « impression » d'amateurisme.
Puis des renoncements trés rapides sur le contenu du programme électorales proposé aux Français conduisent :

- à une quasi capitulation face au pouvoir de la Finance ;
- à une soumission trop rapide aux désidératas du Patronat quasiment sans contreparties ;
- à une adhésion, de fait, à la logique de l'économie libérale-conservatrice sans nuance, surtout avec le gouvernement Valls.

Arrivent alors les « Affaires » : Cahuzac, Morel, Thévenoud, dans une moindre mesure Trierwieler et Cambadélis, les affaires Andrieu et Guérini et Cies (*Sachant qu'à droite et à l'extrême droite ce n'est gère mieux voire pire avec l'éclatant scandale Bygmalion et «les affaires» Sarkozy, Woerth, Balkany etc*) ; cela n'arrange pas la vision du citoyen sur la vie politique.
D'autant que pointent les augmentations d'impôts pour les classes moyennes et diverses annonces s'attaquant à la réduction des acquis sociaux.
Pour accompagner cela, le Patronat et la droite s'acharnent, dans la surenchère, sur les acquis sociaux souvent avec la volonté délibérée de falsifier les faits (*A cet égard le site web du PRG29 et le blog du cercle Jean Zay dénonceront ces agissements ; de même les journalistes des rubriques « Désintox » ne chôment pas pour rétablir les faits*).

Le chômage lui ne cesse de croître, la perte de la bataille de l'emploi (*a-t-elle été engagée?*) est tragiquement évidente. Allant même conduire François Hollande à dire que s'il ne réussissait pas sur le chômage il ne pourrait pas envisager 2017…
Pour beaucoup, la politique gouvernementale pour l'emploi relève du bricolage et ne peut pas prétendre à constituer une réponse satisfaisante aux inégalités croissantes (*Sources Insee :4,1 millions de chômeurs et 8 millions de citoyens sur les rives de la pauvreté.*).
Le CICE, le Pacte de responsabilité représentent 40 milliards d'euros offerts par le gouvernement de F. Hollande aux entreprises. Les études se suivent et les conclusions convergent cet « argent » génèrera d'abord des effets d'aubaines, n'aura que très peu d'effets sur l'emploi et n'intéressera au mieux que les très grosses entreprises. Alors que ce sont les PME qui peuvent mieux éponger le chômage.

Alors échec économique et désastre social ? C'est ce que s'autorisent à dire certains experts. Ont-ils raison ? Pas forcément ! Même si on peut tomber d'accord pour dire que François Hollande a clairement fait le choix de la doxa néo-libérale-conservatrice, dans un contexte mondial déjà profondément médiocre. Avec une conjoncture semblable, faire des miracles serait étonnant.

Toutefois nous constatons l'échec des politiques d'austérité, (*le FMI aussi, la commission de Bruxelles est plus discrète sur le sujet, est-ce étonnant ?*) ossatures des politiques imposées aux Etats.
Nous constatons l'échec de l'argent facile aux USA et au Japon avec un résultat identique.
Nous constatons la mise en déflation de l'Europe par la Commission Européenne.
Nous constatons l'incapacité, désormais, du modèle allemand à jouer le moteur de l'Europe.
Nous constatons que le modèle européen se caractérise par un chômage structurel accompagnant une économie à tendance mafieuse (*LA Commission Européenne propose un PIB incluant drogues et trafics en tous genres - Cas de la Grande-Bretagne. On croit rêver).*

Tout ceci se traduit d'abord par l'explosion du chômage chez les jeunes et désormais les séniors, ensuite par une précarité grandissante. Tout cela va se payer lors des élections : municipales puis sénatoriales.

Pourtant des actions positives sont conduites.

La démarche du cercle Jean Zay est de s'inscrire dans un processus d'objectivité raisonnable. Nous pouvons constater que des projets importants pour la société ont été engagés, réalisés, malgré les difficultés prévisibles.

La relance de la lutte contre la fraude Fiscale est une action politique forte. Elle fut difficile à mettre en œuvre au début, du fait de l'affaiblissement volontaire de cette activité lors de la mandature précédente. Elle va cependant rapporter plus que prévu. Elle va aussi contribuer, nous voulons le penser, à une reconsidération des positions des – appelons-les – **exilés fiscaux**.
Parallèlement la lutte contre les exactions des paradis fiscaux et du monde de la Finance se met trop doucement en place, tant les obstacles prétendument légaux sont nombreux comme le sont les réticences des pays concernés et puis n'oublions pas les pressions et chantages du monde de la Finance.

L'action de Christiane Taubira, au sein des deux gouvernements, va permettre à la justice d'accompagner « dignement » des évolutions majeures de la société. Le mariage pour tous, tant décrié par la droite, dont une partie admet aujourd'hui que « puisque c'est fait autant le laisser vivre », la réforme pénale. Toutefois La Ministre « Garde des sceaux » a dû céder à deux reprises sur cette réforme. Cette réforme va dans le bon sens et inverse la tendance des libéraux qui ne prenait en compte que la victime sans penser à ce que l'on peut faire pour combattre la récidive. Enfin l'indépendance de la justice ressort consolidée de cette moitié de mandature et globalement on perçoit la volonté de réforme.

Le « redressement productif » a fait sourire. Arnaud Montebourg souvent raillé par la droite et les experts s'avère bien reçu par les citoyens et une partie du Patronat (*surtout celui des PME/PMI. CF. sondage du journal Challenge*) Le « Made in France » c'est du concret et fait recette, il est accompagné d'un lent mouvement de relocalisation d'activités industrielles. La recherche de la qualité, la réduction des coûts de transport face à l'envolée des prix de transport, se révèle « profitable ». Y aura-t-il une continuité d'action en ce domaine. L'élaboration de la loi Economie Sociale et Solidaire est entrée en vigueur, elle honore la gauche .

On apprend que le déficit de la sécu augmente encore. Etre Ministre de la Santé dans ce pays c'est être vouée aux gémonies. D'une part s'efforcer de contrôler les coûts et dans le même temps rechercher systématiquement des économies conduit à des renoncements et donc à une dégradation de la santé. Toutefois dans cette mandature on peut considérer que des efforts sont accomplis : La lutte contre la fraude (d*ont celle pratiquées par certaines entreprises - source cour des comptes*), le projet de loi sur la santé parie sur la prévention, la facilité d'accès aux soins pour tous et au lieu le proche. Soulignons la volonté de renforcer l'accès aux soins pour les personnes handicapés. Défi pour nous tous, citoyens, conforme à nos valeurs : ***le droit pour tout Homme de bénéficier de manière égale au système de santé.***

Avec la situation internationale nous abordons un domaine un peu ambigüe mais avec des aspects positifs. En effet, cette situation c'est considérablement dégradée sur le plan de la sécurité internationale. Notre pays est impliqué militairement sur plusieurs théâtres d'opérations. Pour quels résultats concrets, cela n'est pas évident si ce n'est de dire que nous respectons nos traités et accords bilatéraux et internationaux. La France apparaît de plus en plus comme un allié sûr des USA. Ce n'est pas forcément défavorable. Et remarquons que les ministres L. Fabius et JY Le Drian sont peu contestés.
Mais il est clair que cette politique militariste peut avoir un effet boomerang. Elle permet de rendre compte de la faiblesse de nos moyens militaires par rapport aux ambitions énoncées ; elle inscrit le pays dans une démarche pouvant être interprétée comme belliciste et enfin, sera-telle utile et efficace ?

Les ambiguïtés.

Pourquoi parler d'ambiguïtés ? Il nous a semblé que certains domaines de responsabilités gouvernementales, certains choix restent dans le flou, ne sont pas expliqués et d'autres donnent matière à interprétation dont la droite et les extrêmes ne se privent pas. Il se dégage alors cette impression de manque de clarté.
On peut retenir comme facteurs d'une ambiguïté généralement ressentie :

- la très mauvaise communication générale aussi bien du président de la République que des Premiers Ministres,
- une assez mauvaise gestion de la « COM » de crise.

Nous relevons que François Hollande n'a jamais véritablement décollé dans les faveurs de l'opinion publique. L'ambivalence non assumée ou tardivement entre socialisme et social-libéralisme y a fortement

contribué déclenchant un réflexe de méfiance généré par : « *il dit quelque chose et fait autre chose* ». Au bout du compte l'image qu'il a voulu donner de lui même n'est pas raccord avec ce qu'éprouve les français.

Un exemple significatif est bien celui des relations avec l'Europe et avec les nations européennes. Ainsi en est-il de l'impact à minima des actions vers l'Europe : l'apparent renoncement à défendre avec fermeté des positions vis à vis de l'Allemagne, donnant l'impression de succomber aux diktats de l'Allemagne et même de ceux de la Grande-Bretagne. Les conséquences se mesurent par l'affaiblissement du mouvement pro-européen au sein de la nation.

Il existe des ambiguïtés connexes qui ne relèvent pas toute du pouvoir républicain mais sont générées par des « pouvoirs » plus occultes. Ainsi le rôle de « certains» médias (*gardons-nous de généraliser*) génère l'ambiguïté qui participe à une forme de déstabilisation de l'opinion publique et menace le gouvernement de la République. La plupart des grands groupes de presse écrite et Télévisuelle sont aux mains du Medef et de la droite. Ainsi en va-t-il aussi du rôle de certains groupes-associations. Complot ? Probablement pas ! Mais désinformation oui (*tout récemment le cas d'un interviewer célèbre sur Europe 1 est significatif*). Mais certaines ambiguïtés sont progressivement levées. Ainsi la recherche pour reprendre la main politiquement à conduit à révéler, si ce n'est les pensées profondes du nouveau Premier Ministre du moins son orientation néo-libérale conservatrice(oublions *le préfixe « socio »*). D'ou encore une fois le renforcement du désamour du peuple car il ne comprend plus.

Les problèmes.

Les problèmes maintenant : nous, «**les citoyens**», et lui «**l'exécutif**» sommes faces à eux, ils sont de natures variés et appréciés diversement.

D'abord le quasi échec de la réforme de l'éducation nationale Peillon, en dépit du consensus initial. Ensuite, nous regrettons l'absence de volonté politique en matière de Recherche et Développement (*Un exemple ici : http://sciences.blogs.liberation.fr/home/2014/10/sciences-en-marche-polémique-avec-g-fioraso.htm)*. Certes il y a une esquisse de plan, celui-ci n'est nullement un soutien clair et efficace aux besoins de R&D dans notre pays, il est par trop dispersé pour avoir un impact puissant. Alors que les déclarations se multiplient sur l'intérêt, la nécessité de s'orienter dans cette voie trouver de nouvelles pistes, dans l'industrie mais aussi dans l'écologie, la préservation de l'environnement, l'agriculture… on nous dit qu'il y aura une proposition de loi pour l'obsolescence programmée ! C'est bien…
Il existe un manque flagrant d'ambitions sur le plan écologique. Certes on va débattre au Sénat de la transition énergétique mais va-t-on encore une fois accoucher d'un maigre projet réduit par la droite, par les lobbies industriels, agro-alimentaires ?
Que fait-on pour préparer les citoyens à des révisions de comportements vis à vis de la consommation, de l'énergie, etc. ? Peu de chose en réalité ! Il est possible que cette apparente indolence, incompréhension du sujet, par l'exécutif provienne du conflit et des comportements erratiques des « Verts ».

Comme tout est lié, abordons le manque de fermeté (*problème de gouvernance*) sur la rénovation du monde agricole. Ce dernier est en crise, c'est vrai, raison de plus pour fixer un cap fort pour prendre de nouvelles options.
Quel choc que de constater la quasi allégeance du pouvoir face à la FNSEA et aux firmes multinationales de la chimie agricole. Le monde agricole change, il doit changer, les nouvelles générations sont en mesure de pouvoir provoquer cette évolution dans les méthodes, les objectifs. L'agriculteur doit protéger sa terre, la Terre. Il doit lutter contre la pollution des cours d'eaux et rivières, c'est une nécessité vitale, absolue, puisque l'eau conditionne notre vie d'humain.

Enfin, nous nous devions d'aborder le projet de réforme territoriale. C'est l'exemple de problème qui prend naissance non pas dans l'idée mais dans l'absence de prise en compte : de la gestion du projet, des partenaires. François Hollande s'est attribué pleinement la paternité du concept, du projet ; il a décidé brutalement du projet, de passer le processus de concertation et découvert l'autoritarisme (*différent de la fermeté*), voilà pour la méthode. Mais plus grave, l'impréparation du projet au moment de sa divulgation saute aux yeux, l'affaiblissant. Pour une réforme devant être la « **réforme phare du quinquennat** » cela tourne à l'amateurisme. Les études sont liminaires, l'ensemble du dossier lacunaire, voire fantaisiste. Et l'entêtement gouvernemental devient grotesque car sur le fond de l'idée de réforme un certain consensus existe.

Le Parti Radical de Gauche va monter fermement au créneau devant le Président d'abord, auprès du Premier Ministre pour appeler à considérer l'ensemble des retombées du projet sur les différents territoires du pays. Le PRG va limiter une partie des dégâts potentiels notamment pour les territoires ruraux. Le problème de

(*Suite de la page 5*)
crédibilité est sérieusement posé d'autant que vient s'ajouter le « jeu » du découpage des régions où l'on va rencontrer tout et son contraire. Là encore aucune pédagogie, le clientélisme apparaît et surtout l'impression d'une volonté de passer en force au parlement.

Justement parlons du Parlement, son rôle ne s'est guère amélioré, si ce n'est dans la volonté de marcher vers une plus grande transparence. A cet égard l'Affaire « Thévenoud » est exemplaire. Les profils et biens matériels des parlementaires sont mieux filtrés. Si l'assemblée nationale a pu bouger, le sénat à manifestement freiner les évolutions de transparence. Les dernières exactions identifiées du groupe UMP laissent comprendre pourquoi. Cela peut-il changer ? Il y a du travail.

Une des conclusions à laquelle nous arrivons, au terme de cet examen, forcément incomplet, est qu'il n'est pas possible d'attribuer tous les dysfonctionnements que connaît la nation à la classe politique de Gauche. C'est pour cela que nous parlons de bilan contrasté. Si l'international y a sa part, les institutions, les modes des fonctionnements mettent aussi en évidence un profond vieillissement de la V^{ème} République. Nous pensons que celle-ci atteint ses limites. Le quinquennat, les élections couplées présidentielles et législatives et leurs conséquences ne sont pas un succès. Mais il est peu probable, compte tenu du contexte politique d'aujourd'hui, qu'on puisse réformer, voire réécrire et proposer **une constitution nouvelle**, pour une **VI^{ème} République**.

Cependant les membres du Cercle Jean Zay estiment qu'il est temps de provoquer ce changement constitutionnel dans un esprit plus fédéraliste et solidariste pour coller à une nouvelle ère pour l'Europe et notre Nation. Il faudra que les citoyens se bougent.

Cercle Jean Zay - Brest Métropolitain

PRG
Parti Radical de Gauche
CERCLE JEAN ZAY
Du Finistère Nord

Contact : PRG 29 - 4, Rue de Guernévez - 29200 Brest

Un chômage durable et massif

Le marché du travail vers toujours plus de précarité.

Par Rachida EL Azzouzi.

Extrait de l'Article du 30 Septembre 2014 dans ***Médiapart***

Le sous-emploi explose chez les femmes et chez les jeunes, comme le chômage qui frappe durement les hommes. Telle est la photographie du marché du travail en 2013 par l'Insee.

Chaque année, l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) livre « une photographie » du marché du travail de l'exercice écoulé. Un panorama de la crise, de ses effets sur l'emploi, sur une année. Celui de 2013 vient de tomber et il est dans la droite ligne des précédents : sombre. Il vient rappeler l'urgence sur le front de l'emploi et du chômage à l'heure où la croissance ne revient pas, et où la politique économique et sociale du gouvernement, essentiellement structurelle, tarde à produire des effets. En 2013, le chômage a progressé, le « halo », toutes ces personnes qui échappent aux statistiques, s'est étendu, le chômage des seniors qui explose depuis dix ans a baissé mais les seniors se sont installés dans le chômage de très longue durée quand ils n'ont pas abandonné leurs recherches, découragés, sortant des statistiques du chômage au sens du BIT (*bureau international du travail*). C'est la définition sur laquelle s'appuie l'Insee qui a des méthodes de calcul radicalement différentes de Pôle Emploi, ce qui peut prêter à contradiction et polémique comme récemment

Le marché du travail a, lui, poursuivi sa précarisation. Le sous-emploi y gagne du terrain chez les femmes et les jeunes. « *Si les contrats de génération n'ont pas décollé, c'est bien parce que la plupart des jeunes n'ont pas de CDI. L'essentiel des embauches se fait en CDD ou autres contrats précaires* », pointe en exemple Bruno Ducoudré. Pour cet économiste à l'OFCE, « *il faudrait des années de croissance, de créations d'emplois pour que cette tendance se résorbe* ». Il voit dans ce tableau noir notamment « *les conséquences de la crise de 2008 suivie des politiques d'austérité conduites depuis six ans* ».

■

Démocratie directe, démocratie participative, faut-il supprimer les élus ?

Il faut pratiquer la table rase et tout reprendre à zéro. Dans le terme de démocratie il est question de pouvoir par le peuple dans toute sa diversité humaine et sociale.

La représentation du peuple étant universelle, la question se pose-t-elle sur la forme ? Cela ne devrait être, mais il s'avère que la situation actuelle n'est qu'un voile hypocrite afin de dérober au peuple sa représentation légitime et sa participation active à la vie de la cité ? Que tout citoyen soit solliciter pour exprimer son avis et son action est une évidence et c'est dans la remise à plat de la manifestation représentative de la démocratie qu'il faut axer sa réflexion. Il faut bien se rendre compte que la tendance actuelle est à la main mise d'une minorité sur cette dynamique virtuelle et que très rarement l'origine des représentants du peuple n'a obéit à un large éventail social. Et pire encore est l'ignorance du terrain de ces élus souvent intra-désignés. Il y a perversion de la représentation démocratique avec un excès de fonctions pour un minimum d'élus. Les multiples mandats étant monopolisés par une minorité la nécessité de satisfaire le besoin d'actions d'une majorité a été satisfaite par la création de représentations d'un intérêt moindre et d'une élévation mineure. Cet enchaînement explique la fracture entre les citoyens spoliés de leur représentativité et les élus ainsi que l'abstention grandissante à chaque élection. Tout individu a dans sa logique interne le besoin intellectuel et philosophique de s'élever. Tous ne peuvent parvenir actuellement à cette progression et l'offre multiple ne peut que favoriser cet élan à condition que cette multiplicité soit réelle. Ce choix n'est plus car la facilité aidée par la pensée unique se satisfait souvent d'un minimum d'élus investis des plus hautes fonctions et ne souffre pas des altérations d'un trop grand nombre incontrôlable.

Ainsi, faut-il supprimer les élus ?

La réponse est non bien évidemment. Mais tout est à repenser.
Premièrement, il faut revoir la chaîne de la manifestation de la démocratie et l'aborder sous forme d'une boucle en cinq étapes : l'électeur, le candidat, l'élection, l'élu et le retour à l'électeur. L'électeur a le droit mais aussi le devoir de participer à une élection. Cet acte se doit d'être automatique ou à défaut obligatoire et ne pas être ressenti comme une corvée. De toute façon la participation se doit d'être globale pour être significative.
Le candidat représente un parti aux niveaux des idées générales et non des siennes qui sont souvent mal définies ou équivoques. Aussi le passage par une primaire est indispensable après s'être assuré de l'intégrité des postulants mais aussi de leur représentation élargie au niveau de la diversité sociale des citoyens. L'élection en tant qu'acte n'est qu'une technique. L'objectif est la participation aisée de tous. L'application de nouvelles technologies est à envisager avec toutes les précautions qui s'imposent, mais ce dernier recours doit s'avérer limité à certains cas humain bien précis. L'élu est le représentant d'une entité et se doit d'agir dans le sens du contrat qui l'a fait élire. Aussi il se doit de consulter régulièrement sur le terrain tous ses électeurs sans exception dans le but d'une présence interactive là où il a été élu. Dit d'une autre façon le programme électoral c'est bien et va dans le sens « candidat vers électeur » mais les situations évoluent et l'adaptation à l'actualité du territoire impose une action électeur vers élu. Il est l'image de son territoire dans son intégralité et non d'une minorité bien pensante par rapport à lui. Il faut inciter l'élu à défendre ou à résoudre directement et activement les intérêts ou les problèmes de ses électeurs et éviter l'acte de présence passif ou les absences récurrentes. Le retour à l'électeur est le lien entre l'élu et l'électeur suite à un contrat moral lors de l'élection.
Il est du devoir de l'élu de répercuter régulièrement son action et non celle de son parti. Certes il a été élu sur ses idées mais aussi par une représentativité territoriale ce qui impose ce devoir de réciprocité : rendre obligatoire le compte-rendu des actions orales, épistolaires ou autres de l'élu, imposer un calendrier de rencontre directe avec les électeurs au cours du mandat et afficher la transparence quant aux actions financières issues du budget de l'élu.

Faut-il alors supprimer des élections ?

Deuxièmement c'est très louable de proposer des élections aux peuples mais lesquelles ? N'y-en-a-t-il pas de trop ? Et sont-elles toutes très clairement définies pour le citoyen ? Nous en sommes à six à suffrage populaire direct. Souvent il est dit « trop d'infos tue l'info » et bien ici la transposition est raisonnable. Faut–il «**faciliter**» au maximum le regroupement de certaines élections le même jour ? Certaines sont indiscutables et les citoyens se doivent d'être représentés aux instances fondamentales. D'autres font l'objet de beaucoup d'interrogations quant à leur indispensabilité ou de leur opportunité. En conclusion, il faut réfléchir à une plus grande efficacité de la représentation populaire ou alors à un renouvellement de la représentativité populaire. Mais c'est une autre réflexion…

Rapporteur Christiane Migot

Vote Obligatoire, Service Civique Obligatoire : l'engagement citoyen doit-il s'imposer ?

Notre République démocratique est fondée sur des valeurs de liberté, égalité, fraternité, mais également de tolérance. La citoyenneté, inscrite dans le marbre depuis 1789, est une valeur commune à tous sur laquelle ont continue de s'appuyer pour construire notre société. Chaque citoyen français a des Droits et Devoirs : voter, payer ses impôts, respecter l'autre… L'école de la République nous apprend ses valeurs. Mais notre modèle de société est constamment remis en cause par : des difficultés de vivre ensemble, l'individualisme, l'abstentionnisme, le rejet du politique… encore plus lorsque la crise sociale et économique est présente. Le citoyen s'interroge sur le bien fondé de la société, sur sa place dans celle-ci, sur l'égalité existante entre les individus. Quelles solutions pour lutter contre ces remises en cause ? Comment peut-on redonner envie aux citoyens de participer à la vie de la Cité ? Les moyens qui pourront conduire à cette évolution ne doivent pas impacter les libertés individuelles. La relance de l'engagement citoyen doit auparavant débuter par la remise à plat du contrat social, puis son affirmation.

Ce principe permet à tout individu de faire ses choix dans la cité et le vote doit en faire partie. **Mais l'on peut s'interroger sur deux points :**

1. Imposer le vote ne résoudra pas les problèmes inhérents à la crise de confiance qui existe envers le politique. On doit tout d'abord réinterroger notre fonctionnement et s'appuyer sur le citoyen pour faire évoluer la vie de la cité et correspondre à l'évolution de la société. Comme le rappel l'adage, « le peuple est souverain », ont doit lui laisser la possibilité de s'exprimer.
2. Pour redonner une légitimité aux élus, il faut rendre le vote obligatoire en établissant un système d'amende, en comptabilisant le vote blanc dans les suffrages exprimés, et en réorganisant l'organisation du vote (vote électronique).

Face à ces constats, qu'est-ce qui est le plus important, la confiance envers le politique ou la légitimité du pouvoir ?

Dans une société individualiste, les citoyens veulent y trouver leur place en ne subissant pas les inégalités. Toutefois, on constate quotidiennement que la crise sociale se manifeste par le rejet de l'autre, la discrimination ou le manque de respect. « *Il faut répondre au délitement du lien social, et donc, refaire société* » [1].

- Accentuons le rôle civique de l'école par le renforcement de l'apprentissage de la citoyenneté, de la tolérance, de l'ouverture vers l'autre, de l'égalité entre tous.
- Etablissons un service civique obligatoire dans les diverses associations nationales ou internationales, contre rétribution, pour rendre le jeune citoyen responsable.

Chaque jeune citoyen s'investit dans une œuvre sociale, au service de l'autre et pour la Cité.
Tout individu à sa place, il peut œuvrer, donner de son temps, rencontrer l'autre et servir. Réaffirmons l'importance de la cohésion sociale, l'engagement citoyen est déjà une réalité pour beaucoup de Français, mais elle doit s'institutionnaliser. La mise en place d'un service civique citoyen n'entachera pas la liberté de l'individu.

Un « *contrat tacite lie l'individu à la société comme un tout* » [2]. Réanimons le contrat social qui existe entre les individus !

Rapporteurs :
Céline Soulès,
Romain Gaillard

(1) Pierre Rosanvallon « Refaire Société », p 8. ; Ed. La République des Idées - 2011

(2) Serge Paugam, « Le lien social », p.36, Ed. PUF – 2008.

Les partis politiques sont-ils encore utiles ?

Les récentes « affaires » financières et judiciaires auxquelles ont été confrontées les partis politiques et dont les citoyens sont les témoins effarés « *ont accentué un mouvement de défiance ancien et croissant à l'égard des partis politiques* ». On ne peut mieux résumer et ce ne sont pas les dernières turpitudes des sénateurs UMP mises à jour par la Presse qui vont arranger les choses.
L'analyse proposée dans la fiche de présentation du sujet ne souffre que peu de lacunes.

Il n'est pas certain que le fonctionnement des partis soit précisément, exemplaire, optimum et démocratique. Ainsi, on perçoit bien les phénomènes de « cooptation », les clans, les « manips occultes » et les « mises devant le fait accompli » , les pressions diverses, voire les chantages exercés par des instances ou des personnages dits clés car idéalement placés. Malheureusement, même au PRG ! Après tout, les hommes et les femmes sont faillibles, Certes ! Mais il ne peut y avoir des arrangements scandaleux et indignes. L'ensemble des partis semble bien cumuler ces défauts.

Toutefois, on peut l'affirmer les partis politiques sont utiles. Ils canalisent des forces, ils peuvent être un lieu de débats pour autant que ceux-ci soient permis et ouverts et non confisqués par les hiérarques ; ils permettent la circulation de l'information ; ils favorisent l'émergence d'idéologie ; ils peuvent être des lieux d'expérimentations ; ils offrent l'opportunité de faire émerger des personnalités utiles à la Nation. Mais ils doivent combattre les parasites, les opportunistes, les « pieds nickelés ».

De même, le rassemblement au sein d'une structure telle qu'un Parti, pour autant, qu'il s'y consacre permet , en interne, d'ouvrir des perspectives à la nation. Il doit, aussi, adopter une **démarche résolument pédagogique**, expliquer, convaincre à l'extérieur.

Un outil d'analyse et d'adaptaion des structures politiques.

Le parti politique a aussi le devoir d'être un outil d'analyse de la société, un outil permettant l'examen de l'adaptation des structures politiques et de gouvernance de la nation aux réalités de la société. Les partis politiques devraient se rassembler pour mettre en place sous la tutelle de l'Assemblée Nationale un grand centre d'informations politiques qui permettrait l'accés à l'information et la formation du public. Enfin le parti politique doit êtr,e aussi, lanceur d'alerte.

Dès lors que le parti politique conduit ses actions en toute exemplarité, les craintes de discrédit, de déconsidération s'effacent progressivement et les citoyens reconnaissent alors l'action en profondeur, la valeur des représentants et les « valeurs » défendues par le parti.

Cela demande aux responsables du parti de l'honneur, de la droiture, de la probité, d'être exigeants dans la conduite des objectifs du parti.

La reconstruction, car en définitive le fond de la question posée est celle-là, **la reconstruction du crédit à accorder aux partis politiques passe par une exigence de moralité et d'exemplarité des responsables politiques.**

Aujourd'hui, dans notre pays, la justice doit passer et ne peut s'accommoder d'aucune exception. La transparence est vitale, l'excès des cumuls doit cesser, la mixité des origines doit accompagner la paritéelle ne devrait pas être imposée mais être naturelle. La gauche a déjà accompli des démarches importantes elle doit poursuivre, son effort d'explication, son effort d'exemplarité pour retrouver et son honneur et son crédit.

Alors au moins les partis de la gauche seront effectivement utiles.

Rapporteur Jean-Pierre Bernard

Séparation des pouvoirs : faut-il élire les juges ?

Tel que l'affirmait Montesquieu : « *il n'y [avait] point encore de liberté si la puissance de juger [n'était] pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice* » [1] . Impérieuse nécessité que son indépendance, garantissant à la Justice d'être un pouvoir démocratique libre et impartial. Pourtant, la Justice est en proie au déficit croissant de confiance des citoyens. Les actuelles récusations affectant la Justice portent précisément sur sa dépendance aux pouvoirs législatif et exécutif.

La notion d'Etat de droit implique plusieurs éléments : la séparation des pouvoirs ; la hiérarchie des normes juridiques ; la limitation du pouvoir ; et la garantie des droits fondamentaux assurée par la possibilité de recourir au juge. L'Etat de droit octroie par essence à ce dernier, un pouvoir spécifique, qui est celui de trancher le litige porté devant lui en appliquant la règle de droit. En affirmant cette règle par sa jurisprudence et en interprétant les normes, le juge participe à la création du droit.

La Loi est, pour le politique, l'outil rassurant par excellence que la Justice se doit de garantir dans l'application du droit et assure ainsi le premier lien entre la Loi et le justiciable. Au-delà d'une instrumentalisation de l'institution par le politique, la question de la proximité du pouvoir judiciaire avec les autres pouvoirs peut apparaitre légitime de par leurs interactions manifestes. Alors, comment assurer son indépendance ?

Comment restaurer la confiance du citoyen dans la Justice ?

Parfois réapparaît la solution de l'élection des juges. Voie empruntée par la Ière République, les assemblées révolutionnaires qui lui succédèrent, y mirent pourtant un terme. Les pressions de l'opinion publique ou le souci de s'y conforter, les groupes de pression des systèmes Outre-Atlantique, ne nous incitent pas à y puiser un nouveau modèle. A l'évidence, cette proposition ouvre les perspectives d'une solution en ce qu'elle ouvre la voie d'une nécessaire source nouvelle de légitimité à la Justice. La confiance des citoyens passent par une réaffirmation des valeurs fondant la Justice, et en premier lieu, celle de l'indépendance dont découle par ailleurs l'impartialité.

Il apparaît que cette nouvelle légitimité doit tirer sa force dans une toute autre perspective de la Justice. En effet, la Justice est tout à la fois, vertu de juger et dire le droit mais aussi une autorité en tant que service public. En tant que tel, la qualité de la Justice est dépendante de sa gouvernance. Une nouvelle gouvernance incluant toutes les étapes du processus judiciaire, de l'accueil des justiciables à l'exécution de la décision, s'appliquant à l'ensemble des actes, des comportements des acteurs de la Justice et de son organisation.

Une nouvelle gouvernance nécessitant la création d'une fonction spécifique à l'administration des juridictions ou encore une autogestion des budgets, une nouvelle gouvernance s'appuyant sur une autonomie accrue des juges impliquant la suppression du lien hiérarchique entre le ministère de la Justice et le ministère public dans la conduite des affaires, ou encore de conférer au CSM la compétence de nommer tous les magistrats du siège sont autant de réflexions sur lesquelles il nous faut se poser.

Ainsi, « *la qualité est le meilleur instrument de légitimation dans notre société démocratique, qui demande des comptes* » [2]

Rapporteur Guillaume Castel.

(1) Montesquieu, De l'esprit des lois (1748)
(2) Hervé Robert, « Magistrature ».

L'Etat a-t-il encore un sens en Europe ?

Considérons qu'il existe un espace européen, aire géographique pratiquement finie. Les adhésions à cette aire géographique sont désormais limitées, seule la Turquie pourrait étendre cette aire de manière significative.

L'Europe politique (ou géo-politique) est un espace toujours en construction ; et l'histoire réelle ne relève pas forcément de l'image d'Epinal que l'on a vendu aux générations d'après-guerre.

Une réalité bien concrète est que la construction européenne s'appuie sur deux piliers. Premier pilier : il s'agit de l'apposition des nationalismes, ou pour atténuer le propos, des agglomérats nationaux pilotés par les Etats. Le citoyen français de cette aire géographique ne se vit pas d'abord comme européen et ensuite comme citoyen français. Ainsi et par exemple les suisses sont européens citoyens de l'aire géographique mais ne sont pas citoyens de l'aire géo-politique européenne (ou par raccroc sur la notion de zone européenne économique). Deuxième pilier : l'orientation de la construction européenne a clairement été, dès la naissance de l'Union, économique et libérale. Il ne pouvait en être autrement dans la mesure ou les USA, en sous-main, inspiraient le projet.

Le rejet apparent de l'Europe politique d'aujourd'hui est la conséquence directe, d'une part, des choix d'une caste politique inféodée aux tenants du néo-libéralisme et à leurs protecteurs et, d'autre part, aux trahisons des dirigeants politiques des états vis à vis des choix exprimés par les citoyens lors des divers référendums.

L'Etat un élément de stabilité.

Dans ce contexte, l'Etat apparaît, presque malgré lui, comme un élément de stabilité, une organisation à laquelle le citoyen « pense » encore pouvoir espérer et choisir. Les institutions européennes dévoyées, essentiellement par la commission européenne et partiellement par les institutions administratives dites de Bruxelles (*l'exemple du TAFTA est significatif des méthodes de l'exécutif européen)* qui l'accompagnent n'ont pas convaincu les citoyens, d'ou le rejet.

Le parlement européen, seule assemblée d'élus, rachète en partie l'idée européenne en s'opposant désormais plus souvent à la commission, tout en ayant assez peu de moyens de contrôle sur celle-ci.
Le rôle des dirigeants des états n'apparaît pas clair, ils jouent trop souvent un double jeu et adoptent une langue de bois systématique, succombent aux lobbies libéraux, alors même que les citoyens sont de moins en moins dupes.

Maintenant si l'on regarde ailleurs, vers les Etats-Unis d'Amérique et l'on considère le fonctionnement de la structure fédérale américaine on perçoit une certaine fragilité de fonctionnement. On constate que le nationalisme des états composant la fédération y est très puissant. Les Etats rechignent à soutenir le Fédéral et la classe politique Républicaine n'est pas le soutien le plus ferme du fédéralisme. Remarquons plus généralement qu'il n'existe pas réellement de modèle fédéral mais plutôt des modèles largement dépendant du nationalisme ambiant du pays concerné.

Si on doit imaginer une évolution dans la construction fédérale européenne, il conviendrait de commencer par poser des principes ; se questionner sur les conditions de changements d'état d'esprit des citoyens des différents pays, ainsi pour la France : « Comment passer du jacobinisme ambiant au fédéralisme ? ». Envisager les actes pédagogiques : pour expliquer et convaincre, poser les attentes vis à vis d'une telle rupture culturelle. Aujourd'hui aucun parti en France, même les radicaux de gauche, ne présente une telle démarche. Le temps est peut-être venu de préciser les conditions de création et de contenu d'une fédération Européenne.

Ce pourrait être le rôle du parlement, formé en constituante, et posant les premières pierres d'une nouvelle République intégrant le Fédéralisme et le Solidarisme européen.

Incidemment on répond à la question : oui l'Etat a **encore** un sens, un rôle et une utilité vis à vis de l'Europe, figée dans sa dimension purement économique, voulue par les anglo-saxons. **Aujourd'hui l'Etat «apparaît» comme une sorte de structure protectrice contre la technocratie néo-libérale-conservatrice européenne.**

Rapporteur Jean-Pierre Bernard

Faut-il supprimer le rôle du Premier Ministre ?

Plus on s'avance dans l'examen des dysfonctionnements apparents des institutions de la République, plus on perçoit que celles-ci, construites au départ pour un homme, De Gaulle en l'occurrence, s'adaptent avec difficultés aux conditions nouvelles introduites dans la constitution, par l'Europe et l'évolution de la société.
Hormis C. De Gaulle et François Mitterrand, peut-être, les présidents successifs ont été gênés peu ou prou dans leur cohabitation avec la Constitution.

En considérant les relations Président de la République – Premier Ministre de la V^{ème} République on constate que celles-ci n'ont jamais été totalement sereines ni à droite, ni à gauche. Le cas des relations Sarkozy-Fillon, au delà de la tentation de caricature, est intéressante par la durée de l'exercice de la fonction de PM (*le quinquennat*), certes, mais aussi par l'acceptation de subordination par F. Fillon. Cela pouvait s'expliquer par son désir de préparer son futur « destin » en engrangeant l'expérience, les contacts et les moyens financiers.

En fait si la constitution est claire sur le rôle du premier ministre, la manière d'assurer la fonction présidentielle conditionne de facto les relations Président-Premier Ministre et la manière de gouverner et gérer le gouvernement par le Premier Ministre. Puisque, on ne peut oublier que les personnalités des hommes et des femmes influencent leur comportement.

Posant la question de savoir si on doit supprimer la fonction de Premier Ministre, on pose aussi la question du rôle et du mode de fonctionnement du Président de la République dans les institutions. Cela nous renvoie encore une fois sur la nature de la V^{ème} République et donne raison à posteriori aux Radicaux, en particulier à Gaston Monnerville.

Peut-on penser qu'un Président de la République puisse fonctionner sans vouloir exercer la tutelle sur le gouvernement, donc la subordination des ministres, y compris le Premier d'entre eux (*En l'occurrence, Sarkozy n'avait pas tort, intrinsèquement, d'utiliser le terme de « collaborateur» à l'égard de F. Fillon, en dépit de la formulation « maladroite » voire insultante*) ? Bien sur que non ! Et cela tant que l'élection du Président sera réalisée via le suffrage universel. Cela conduit alors à s'interroger sur un mode d'élection différent (*sujet de débats d'ailleurs au sein du Cercle jean Zay*)…

Aujourd'hui et depuis la mise en œuvre du quinquennat, le Premier Ministre sert-il encore de fusible au Président de la république ? Ce n'est pas certain et en tous les cas cela se discute. La manière d'assurer la fonction dépend de l'homme. La durée réduite du mandat présidentiel a de fait une influence sur la manière de conduire les affaires de l'Etat. La compression du temps d'actions induit une obligation quasi immédiate de résultats, sans pouvoir espérer réellement infléchir ou corriger les erreurs d'appréciation des politiques mise en œuvre, les choix hasardeux en fonction des situations qui se font jour. C'est ce que nous vivons avec les conséquences suivantes : l'Exécutif ne pouvant se déjuger devant la nation va se raidir – « *Il n'y a pas d'autres politiques possibles* » disent-il tous et il vont contraindre le parlement en particulier les parlementaires de la majorité à jouer les « *godillots* ». Le résultat ? Il est évident : des chambres sous tutelle d'ou fronde, vote contre, abstention mais surtout déni et absence de débat.

Alors doit-on supprimer le Premier Ministre ?

Aujourd'hui ce n'est pas envisageable. Le faire sans une refonte totale de la constitution ne peut être envisagé. Quelles possibilités d'évolutions nous restent-ils ? La République a-t-elle besoin d'une tête bicéphale ? Accepter une crise de régime brutale ne conduisant pas à un changement immédiat ? Eventuellement déclarer « solennellement » que l'Assemblée Nationale prend le statut d'« *assemblée constituante* » et prépare une nouvelle constitution. Nos ancêtres l'ont bien fait, en d'autres situations. Qui le ferait ? Une majorité de députés le pourrait-elle constitutionnellement ? Le Président de la République devrait se soumettre ou se démettre.
Mais cela impose d'abord un schéma politique constitué pour expliquer aux français les tenants et aboutissants du projet pour ne pas apparaître comme des putschistes mais des rénovateurs. et surtout il faut d'abord entreprendre une véritable action pédagogique d'ampleur auprès de nos concitoyens. Donc la réponse est : imaginons de nouveaux schémas de gouvernance globale.
Là on est peut être dans l'utopie. Et pourtant…

Contribution d'Erwann MARIE pour le PRG29

Je souhaite adhérer au PRG

Nom :
Prénom:
adresse :

Email :
telephone :

Contact : PRG 29 - 4, Rue de Guernévez - 29200 Brest